



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 octobre 2016

Communiqué de presse

Dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental de fourrière, le préfet recherche des professionnels de l'automobile (dépanneurs, garagistes..) susceptibles d'être agréés gardiens de fourrière, répartis sur quatre secteurs représentant les 4 arrondissements du département : Centre (4 communes), le Marin (12 communes), Saint-Pierre (8 communes), La Trinité (10 communes).

L'appel à candidature est prolongé jusqu'au vendredi 28 octobre 2016, 12 h 00.

Le cahier des charges ainsi que la liste des pièces à fournir sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture : www.martinique.pref.gouv.fr

Pour toute information, vous êtes invités à vous rapprocher du bureau de la réglementation, des élections et de la circulation, contact :

Mme MENCE Frantze Tél. : 0596 39 36 50 - frantze.mence@martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*